



## Charte du jeune joueur de rugby de l'EdR du R.C. B.A.L.

### Les droits

- S'amuser et jouer comme un enfant,
- Être traité avec dignité,
- Être entraîné et entouré par des personnes compétentes,
- Suivre des entraînements adaptés aux rythmes individuels,
- Participer à des compétitions adaptées,
- Pratiquer son sport en toute sécurité,
- Avoir de bonnes conditions de pratique,
- Avoir un temps de repos,
- Avoir le droit à la différence,
- Avoir le droit de ne pas être un champion.**

### Les devoirs

- Respecter les partenaires et les adversaires,
- Respecter le matériel et les lieux mis à disposition par le club,
- Être en toutes circonstances poli envers tous,
- Préparer son sac, maillot, short, bas, crampons, protège-dents, gel-douche, serviette,
- Respecter l'encadrement, les éducateurs, les arbitres, les dirigeants,
- Respecter les décisions de ses responsables,
- Tenir ses engagements sportifs : assiduité, ponctualité, participation aux entraînements et matches,
- Prévenir en cas d'absence,
- Privilégier l'intérêt du groupe à son intérêt personnel,
- Se comporter de manière responsable.**



## **Charte de l'éducateur de rugby de l'EdR du RC BAL**

Il est un rouage essentiel entre l'enfant et le Club. Il transmet l'esprit et la culture du Club et éduque les enfants pour les amener à leur meilleur niveau de pratique du rugby. Il se doit d'être exemplaire dans son attitude, son comportement, ses propos.

### **Les droits**

Être respecté par les enfants, les dirigeants, les parents, le Club et ses structures,

Avoir le droit à la reconnaissance de son travail liée à son investissement, ses qualifications et sa responsabilité dans sa mission éducative,

Avoir l'appui, le soutien et l'aide du Club, des dirigeants et des parents, Recevoir une formation adaptée.

### **Les devoirs**

Laisser jouer les enfants sans leur crier dessus,

Adhérer au projet sportif de l'école de rugby et s'engager à le mettre en œuvre,

Être irréprochable pour ses partenaires : assiduité, moralité, ponctualité,

Être responsable de son groupe et de sa dynamique,

Rester crédible et efficace dans son rôle pour être performant, par la poursuite de sa formation,

Développer l'excellence dans la pratique du rugby et dans le comportement individuel et collectif,

Créer les conditions de sérénité du groupe et d'épanouissement des enfants,

Amener les enfants à leur meilleur niveau individuel et collectif.

Participer activement au travail collectif du Club,

Répondre aux préoccupations des parents,

Éclairer les parents dans l'évolution de la pratique de l'enfant,

Veiller à la sécurité des joueurs,

Contrôler les présences des joueurs.



# Charte des parents du joueur de rugby de l'EdR du RC BAL

Ils aident et accompagnent la formation de l'enfant au sein du Club.

## **Les droits**

Avoir de bonnes conditions d'accueil,

Accompagner le plus souvent possible,

Poser les questions qu'ils estiment utiles à la bonne pratique de leur enfant,

Avoir droit à la qualité et au suivi de la formation grâce aux qualifications et compétences, des intervenants.

Soutenir l'enfant et ses partenaires,

Considérer la compétition comme un moyen de formation.

## **Les devoirs**

Adhérer au projet sportif de l'école de rugby,

Respecter l'éducateur et son travail,

Ne pas interférer dans le travail des éducateurs et des dirigeants.

Respecter l'arbitre, l'environnement et l'entourage,

Être des spectateurs et supporters exemplaires,

Aider l'enfant à accepter les contraintes du groupe,

Aider et soutenir l'éducateur dans sa tâche : attitude, tenue, propos,

Participer si nécessaire aux déplacements,

Veiller à l'assiduité et à la ponctualité,

Signaler aux éducateurs le départ de l'enfant à la fin de l'entraînement,

Prévenir en cas d'absence,

Se tenir informé en consultant le site du club ([www.rcbal.fr](http://www.rcbal.fr)) des rendez-vous concernant son enfant,

Informé un responsable de la catégorie sportive de son enfant ou de l'école, de tout changement (familial, scolaire, personnel, pratique, etc.) qui pourrait contribuer à perturber le bon fonctionnement de l'école de rugby,

Se mettre en relation avec les éducateurs et les dirigeants en cas de problème,

Considérer l'école de rugby et ses règles comme un lieu d'éducation et de formation,

Se mettre à disposition de l'éducateur ou des dirigeants en cas de force majeure.